

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2024
DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Le Conseil d'Administration de l'Université de Technologie de Tarbes s'est réuni à l'amphi GEA,
le mercredi 19 juin 2024 à 15 h 30.

Sur quarante membres convoqués ayant voix délibérative, trente-deux sont présents en début de séance.
Deux pouvoirs sont également pris en compte, le quorum est atteint à trente-quatre voix délibératives.

DELIBERATION POUR LA CREATION DE L'ECOLE INTERNE
« ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE TARBES », COMPOSANTE 713-9
DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

Les membres présents délibèrent sur la création d'une école d'ingénieurs, école interne au sens du 2° de l'article L.713-1 du Code de l'Education, dénommée « Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes », organisée conformément à l'article L.713-9 de ce même code.

Votants : **34** membres ayant voix délibérative

POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1

Adoption à la majorité des membres délibérants pour la création d'une école d'ingénieurs, école interne au sens du 2° de l'article L.713-1 du Code de l'Education, dénommée « Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes », organisée conformément à l'article L.713-9 de ce même code.

Fait à Tarbes, le 19 juin 2024

Le Président du Conseil d'Administration,

Antoine NUNES

